

# CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DU BUDGET, AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 9 août 2016 N° 855

### SITUATION MENSUELLE BUDGÉTAIRE AU 30 JUIN 2016

#### Solde

Le solde général d'exécution au 30 juin 2016 s'établit à -61,8 Md€ contre -58,5 Md€ à fin juin 2015. Cet écart résulte d'une avance exceptionnelle de 5,4 Md€ octroyée à l'Agence de services et de paiement (ASP) qui sera remboursée dans le courant de l'année. Le solde retraité de cette avance exceptionnelle est en amélioration de 2,0 Md€ par rapport à l'année précédente.

#### Dépenses

Les dépenses (budget général et prélèvements sur recettes) atteignent 193,9 Md€, en ligne avec les objectifs affichés en loi de finances initiale pour 2016. A périmètre constant, elles diminuent de 2,2 % par rapport à 2015.

#### **Recettes**

Au 30 juin 2016, les recettes du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements) s'établissent à 155,1 Md€ contre 152,4 Md€ à fin juin 2015.

Les recettes fiscales nettes sont en hausse de 4,3 Md€ par rapport au 30 juin 2015. Cette évolution est encore peu significative à ce stade de l'année. L'augmentation des recettes est principalement portée par la hausse de la TVA et de la TICPE.

A fin juin 2016, les recettes non fiscales sont en diminution de 0,8 Md€ par rapport à juin 2015 en raison d'un moindre encaissement sur les dividendes, du fait notamment que le dividende EDF est versé sous forme de titres, compensé par l'augmentation des redevances d'usage des fréquences radioélectriques suite au processus de vente aux enchères de la bande de fréquences dite « bande 700 MHz » aux opérateurs de télécommunication.

communautaires de la politique agricole commune, déjà identifiée dans la situation du

Comptes spéciaux Le solde des comptes spéciaux s'établit à -23,0 Md€ à fin juin 2016 contre -17,1 Md€ à fin juin 2015. Cette évolution est essentiellement due à l'avance exceptionnelle octroyée à l'Agence de services et de paiement (ASP) au titre du préfinancement des aides





budget de l'Etat de mai 2016 et qui sera remboursée dans le courant de l'année. Le solde des autres comptes spéciaux n'est pas significatif à ce stade de l'année. Le déficit au 30 juin est principalement dû au fonctionnement du compte d'avances aux collectivités territoriales, par lequel l'Etat avance chaque mois aux collectivités le produit de la fiscalité locale avant de percevoir effectivement ce produit. Ce déficit est donc appelé à se résorber au dernier trimestre.

#### **Contact presse**:

Cabinet de Christian ECKERT : 01 53 18 45 04 / sec.sebud-presse@cabinets.finances.gouv.fr



# La situation du budget de l'État

Au 30 juin 2016

Adresses Internet: http://www.economie.gouv.fr/situation-mensuelle-budgetaire-au-30-juin-2016

Ou : http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/ressources-documentaires/documentation-budgetaire/la-situation-mensuelle-du-budget-de-letat.html

Solde Le solde général d'exécution au 30 juin 2016 s'établit à -61,8 Md€ contre -58,5 Md€ à fin juin 2015.

Dépenses A fin juin 2016, les dépenses (budget général et prélèvements sur recettes, nettes des remboursements et

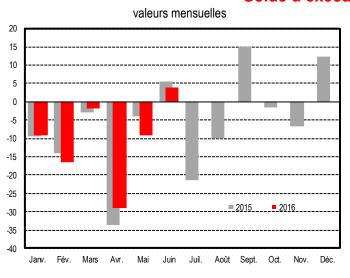
dégrèvements) atteignent 193,9 Md€ contre 193,8 Md€ au 30 juin 2015.

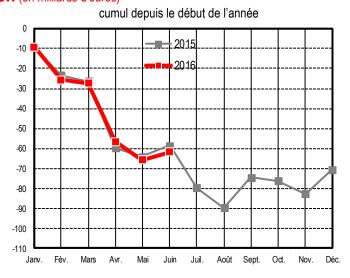
Recettes Au 30 juin 2016, les recettes du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements) s'établissent à

155,1 Md€ contre 152,4 Md€ à fin juin 2015.

en millions d'euros	2044	2015	Niv	juin 16 /		
	2014		2014	2015	2016	juin 15
Solde du budget général	-85 710	-72 149	-42 782	-41 418	-38 793	
Dépenses (budget général et prélèvements sur recettes)	377 656	371 805	194 351	193 846	193 896	0,0%
Recettes (nettes des remboursements et dégrèvements)	291 946	299 656	151 569	152 428	155 102	1,8%
Solde des comptes spéciaux	155	1 624	-16 623	-17 076	-23 004	
dont avances aux collectivités territoriales	838	74	-18 847	-18 911	-18 882	
Solde général d'exécution (hors budgets annexes)	-85 555	-70 524	-59 405	-58 494	-61 798	

## Solde d'exécution (en milliards d'euros)



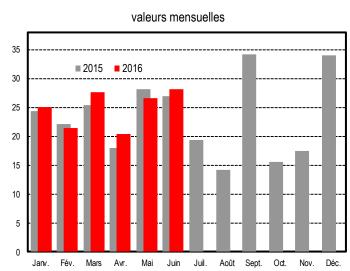


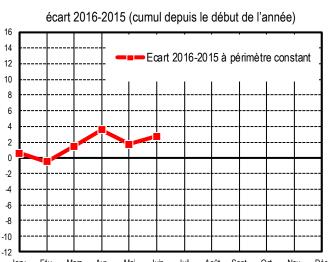
# Recettes (nettes des remboursements & dégrèvements)

	Exécution	LFI 2016	Niveaux à	la fin juin	Variations à la fin juin	
en millions d'euros	2015	2016	2015	2016	Périmètre courant	Périmètre constant
Recettes fiscales - nettes (1)	280 132	287 861	145 145	149 404	2,9%	1,9%
Impôt sur le revenu – net (2)	69 327	72 143	45 062	45 257	0,4%	0,1%
Impôt sur les sociétés – net (1) (3)	33 549	32 843	10 138	9 960	-1,8%	-1,8%
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)	13 774	15 854	5 850	7 617	30,2%	30,2%
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – nette (1)	141 786	144 616	68 397	70 893	3,6%	3,1%
Autres recettes fiscales – nettes (1)	21 696	22 405	15 699	15 677	-0,1%	-6,0%
Recettes non fiscales	14 412	15 648	5 613	4 770	-15,0%	-15,4%
Recettes du budget général (hors fonds de concours)	294 544	303 509	150 757	154 173	2,3%	1,2%
Fonds de concours	5 113	3 571	1 671	929	-44,4%	-44,4%
Recettes du budget général (yc fonds de concours)	299 656	307 079	152 428	155 102	1,8%	0,7%

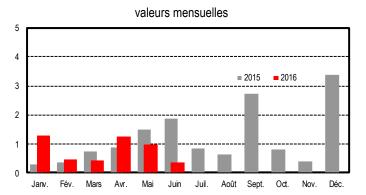
<sup>(1)</sup> Recettes nettes des remboursements et des dégrèvements ; (2) Recettes d'impôt sur le revenu nettes des remboursements et des dégrèvements ; (3) Hors CSB

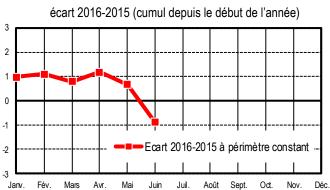
## Recettes fiscales nettes (en milliards d'euros)





### Recettes non fiscales (en milliards d'euros)



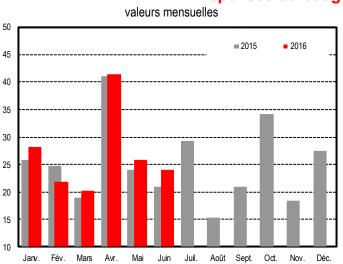


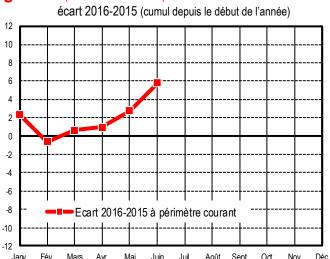
Avertissement : les pourcentages d'évolution ne sont pas significatifs lorsque le nombre figurant au dénominateur est petit et, de ce fait, ne sont pas affichés (mention « n.s. »).

# **Dépenses** (hors remboursements & dégrèvements)

an millione dlaures	Exécution	Niveaux à	la fin juin	Variations à la fin juin		
en millions d'euros	2015	2015	2016	Périmètre courant	Périmètre constant	
Dotation des pouvoirs publics	988	988	988	0,0%	0,0%	
Dépenses de personnel	121 569	61 868	62 367	0,8%	0,9%	
Dépenses de fonctionnement	51 605	25 554	25 457	-0,4%	-0,6%	
Charges de la dette de l'État	42 136	20 046	20 438	2,0%	2,0%	
Dépenses d'investissement	10 852	5 247	5 244	-0,1%	0,1%	
Dépenses d'intervention	73 618	41 275	46 295	12,2%	1,3%	
Dépenses d'opérations financières	806	861	853	-0,8%	-1,3%	
Dépenses du budget général	301 575	155 839	161 642	3,7%	0,9%	
Prélèvement sur recettes au profit des collectivités territoriales	50 528	24 815	23 421	-5,6%	-5,7%	
Prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne	19 702	13 192	8 833	-33,0%	-33,0%	
Prélèvements sur recettes	70 230	38 007	32 254	-15,1%	-15,2%	
Dépenses (budget général et prélèvements sur recettes)	371 805	193 846	193 896	0,0%	-2,2%	

## Dépenses du budget général (en milliards d'euros)





# Lois de finances - exécution (hors FMI)

"	2014				2015			2016
en millions d'euros	LFI	LFR1	LFR2	EXE	LFI	LFR	EXE <sup>(5)</sup>	LFI
Dépenses	383 635	380 235	379 475	377 656	371 491	372 827	371 805	380 781
Prélèvements sur recettes	74 417	74 417	74 678	74 774	71 471	70 434	70 230	67 474
Dépenses du budget général (1) (2)	309 218	305 818	304 797	302 883	300 020	302 393	301 575	313 307
- dont dépenses financées hors fonds de concours	305 312	301 912	300 891	299 193	296 096	297 569	296 462	309 736
Recettes	302 077	297 310	290 463	291 946	297 250	298 320	299 656	307 080
Recettes fiscales nettes (3)	284 354	279 038	272 368	274 307	279 091	278 759	280 132	287 861
Recettes non fiscales	13 817	14 366	14 190	13 949	14 234	14 736	14 412	15 648
Fonds de concours	3 906	3 906	3 906	3 690	3 925	4 825	5 113	3 571
Solde des comptes spéciaux (4)	-1 025	-1 025	44	155	-187	1 167	1 624	1 387
Dont avances aux collectivités territoriales	400	400	1 066	838	-216	504	74	827
Solde général d'exécution (hors budgets annexes) (4)	-82 583	-83 950	-88 967	-85 555	-74 428	-73 339	-70 524	-72 314
Pour mémoire : remboursements et dégrèvements	102 056	97 743	96 255	96 131	99 475	101 789	103 185	100 164

<sup>(1)</sup> hors remboursements et dégrèvements (2) le montant des dépenses financées par les fonds de concours est égal, par convention, à celui des recettes encaissées à ce titre

<sup>(3)</sup> nettes des remboursements et dégrèvements (4) hors FMI (5) Données définitives de l'exécution 2015.